

RESTAURANT SCOLAIRE
« Goûte à tout »
11bis avenue de l'Europe
SAINT FLORENT LE VIEIL
49410 MAUGES SUR LOIRE
02 41 72 52 54



REGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

AVANT LE REPAS

L'entrée au restaurant scolaire se fait dans le calme en respectant les instructions données par le responsable du restaurant scolaire. L'élève passe sa carte sous la badgeuse. Chaque semaine, par roulement, deux élèves par table sont chargés d'effectuer les tâches et de faire respecter les consignes affichées.

PENDANT LE REPAS

Le partage de la nourriture doit se faire dans l'ordre et le respect de chacun. Les élèves ne doivent pas se déplacer pour se servir et l'accès aux cuisines est interdit aux élèves.

APRES LE REPAS

Les tables sont correctement débarrassées. Les élèves sortent table par table au signal du responsable du restaurant scolaire. Les deux élèves désignés restent pour ranger et effectuer les tâches prévues.

REMARQUE GENERALE

Attention au gaspillage de la nourriture, au respect des personnes, à l'entretien du matériel et à la propreté des locaux. En cas de nécessité des sanctions pourront être prises envers les élèves concernés : avertissement, retenue pour nettoyage, exclusion temporaire et même définitive si cela s'avérait nécessaire.

Le restaurant scolaire est ouvert à tous les parents qui souhaitent se rendre compte du déroulement des repas. Vous remerciant de votre compréhension, nous comptons sur votre coopération.

Signature de l'élève :

Signatures des parents :